

Biodéchets : coup d'envoi en août

## ***pour la Vallée de Villé***

**En août 2019, vous serez invités à vous engager pour un nouveau geste de tri. Déjà expérimentée depuis juillet 2018, sur 6 sites du territoire, la collecte des biodéchets en apport volontaire va être généralisée à toute l'Alsace Centrale d'ici décembre 2019. L'ensemble de la Vallée de Villé sera équipé au mois d'août.**

### **De nouvelles bornes pour déposer ses biodéchets dans votre Commune**

Les épluchures et autres restes de repas représentent aujourd'hui près de la moitié de la poubelle grise soit plus de 86 kg/hab/an. Pour permettre leur valorisation et ainsi ne plus les enfouir ou les incinérer, le SMICTOM mettra en place en 2019 un nouveau service de collecte en apport volontaire des biodéchets.

Chaque habitant est invité à trier ces derniers, pour ensuite les déposer à son rythme dans la borne de collecte la plus proche de chez lui. Plusieurs bornes vont ainsi être déployées en août 2019 dans votre commune. Leur emplacement sera référencé sur une carte disponible sur le site internet du SMICTOM d'Alsace Centrale.

La collecte démarrera en septembre. Les biodéchets seront collectés par Agrivalor deux fois par semaine l'été et une fois par semaine le reste de l'année. Les bornes seront lavées à chaque collecte pour limiter toutes nuisances.

### **Vos épluchures transformées en énergie**

Les biodéchets seront méthanisés sur le site de Ribeauvillé. La méthanisation est un procédé qui produit du biogaz à partir de matière organique. Ce biogaz est ensuite transformé en chaleur et en électricité. En triant vos biodéchets, vous contribuez donc à la production locale d'une énergie renouvelable.

Ce mode de traitement, permet également de produire un amendement organique, appelé digestat, disponible pour fertiliser naturellement les cultures.

L'enjeu financier est aussi majeur : 1 kg de biodéchets compostés ou méthanisés coûte deux fois moins cher à traiter qu'1 kg de déchets incinérés.

### **Comment récupérer votre kit biodéchets ?**

Vous pourrez récupérer gratuitement votre kit biodéchets composé d'un bioseau et de sacs krafts, à la déchèterie de Villé entre le 1<sup>er</sup> et le 31 août\*, ou bien le retirer à la Mairie en vous munissant de votre carte OPTIMO dès le 2 septembre.

Si vous résidez en habitat collectif, des ambassadeurs biodéchets viendront à votre rencontre au courant du mois d'août pour vous expliquer le nouveau dispositif et vous donner le kit biodéchets.

### **Agir ensemble contre le réchauffement climatique**

Grâce au tri des biodéchets, nous pouvons tous participer concrètement à la lutte contre le réchauffement climatique en permettant à notre territoire de disposer d'une source d'énergie renouvelable et en limitant le recours à l'incinération ou à l'enfouissement des déchets.

\*Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h.